Unia Secrétariat central
Secrétariat présidentiel

Weltpoststrasse 20
CH-3000 Berne 15
T +41 31 350 21 11
F +41 31 350 22 11
http://www.unia.ch

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Conférence de presse, **«Revendications salariales des syndicats de l'USS»**, Berne, le 19.08.2010

Les barons de la finance privent les salariés des fruits de leur travail

Hansueli Scheidegger, membre du comité directeur du syndicat Unia

Unia exige env. 3% de hausse pour tous les salarié-e-s pour compenser le renchérissement, la hausse des primes des caisses-maladie et pour obtenir une hausse des salaires réels. Cette revendication correspond à env. 150 francs dans la plupart des branches. Les travailleurs en ont besoin et l'ont bien mérité.

L'économie se porte nettement mieux qu'on ne pouvait s'y attendre il y a quelques mois encore. La crise a épargné bien des branches tournées vers l'économie domestique. Par exemple, la construction a tellement à faire depuis des années que nos membres sont contraints d'effectuer des heures supplémentaires et de travailler même le samedi. Les exportations reprennent des couleurs et le reste de l'économie se porte bien lui aussi. Une telle situation est réjouissante.

Les travailleuses et travailleurs n'ont pas bénéficié de la croissance et paient pour la crise
Il est moins réjouissant par contre pour les travailleuses et travailleurs de constater

- à quel point les salaires et le coût de la vie ont évolué de façon divergente ces dernières années. Les salaires ont stagné, le coût de la vie a renchéri et les primes des caisses-maladie ont explosé. Une bonne partie des augmentations a été engloutie par le renchérissement, depuis 2000 les salaires réels n'ont progressé que de 0,5% par an (total env. 4,6%). Pendant ce temps, la productivité du travail augmentait de près de 8% – y compris la perte de productivité de l'année de crise (-1,8%). Le retard salarial accumulé en neuf ans atteint ainsi 3,4%.
- comment se fait la répartition des revenus du travail. Les travailleurs voient parfaitement que les bonus et les gros salaires explosent, pendant qu'eux-mêmes repartent les mains vides. Les barons de la finance privent systématiquement les travailleurs des fruits de leur travail. Quand l'économie se porte bien, ils accaparent les profits pour s'octroyer des salaires et des bonus toujours plus élevés. Et quand, dans leur euphorie et leur démesure, ces mêmes spéculateurs ont créé des problèmes, c'est au petit peuple à payer les pots cassés, en se retrouvant au chômage pendant la crise et en devant renoncer à toute hausse de salaire.

Cette situation irrite à juste titre les travailleuses et travailleurs. Un important besoin de rattrapage salarial s'est accumulé ces dernières années. Par conséquent, les travailleurs doivent obtenir enfin cette année une augmentation correcte de salaire.

Le risque d'hémorragie de main-d'œuvre est réel
Une pénurie de main-d'œuvre se fait déjà sentir dans certains secteurs de l'économie suisse. Comme un peu partout, notamment dans les arts et métiers, les salaires n'ont plus guère augmenté, de nombreuses branches risquent de voir partir leur personnel expérimenté à l'heure de la reprise économique. Un électricien se demandera p. ex. s'il ne ferait pas mieux de devenir technicien de service interne dans une entreprise qui paie bien, au lieu de rester dans la branche de l'installation électrique. Si les employeurs veulent éviter un tel phénomène – mais qui sait, peut-être qu'ils s'imaginent qu'ils trouveront à l'étranger de la main-d'œuvre de remplacement bon marché –, l'heure est venue d'accorder de vigoureuses hausses de salaire.

Renchérissement, primes maladie et amélioration des salaires réels – à chaque fois 1%
Le syndicat Unia exige en principe, pour l'année prochaine, 3% de hausse des salaires. Soit 1% pour la compensation du renchérissement, 1% pour faire face à la forte hausse des coûts des

caisses-maladie et 1% comme hausse des salaires réels. Les instances compétentes ont précisé cette revendication pour les diverses branches d'activité.

Construction et arts et métiers: 150 francs pour tout le monde
Tout baigne pour le secteur principal de la construction, où les prévisions sont également positives (le mouvement à la hausse persistera selon le *Baublatt* du 6 août 2010). Le chiffre d'affaires et les carnets de commandes sont à un niveau record. Tant le manque chronique de spécialistes qualifiés, qui se fait déjà sentir sur les chantiers, que la pression permanente des délais font exploser les heures supplémentaires – et donc les plaintes des travailleurs en 2010. Or le pouvoir d'achat des maçons est resté à la traîne. Le parlement des travailleurs de la construction d'Unia a donc fait clairement savoir en juin qu'il faudra obtenir une hausse des salaires réels pour 2011 et qu'elle ne doit pas être anéantie par les hausses des primes d'assurance-maladie. D'où l'exigence concrète d'une hausse générale de 150 francs pour tout le monde, dont 50 francs pour la compensation du renchérissement, 50 francs au titre du renchérissement des primes des caisses d'assurance-maladie et 50 francs de hausse effective des salaires réels. Le parlement des travailleurs de la construction a également fait savoir que la marge de manœuvre pour les négociations est maigre et que les travailleurs sont prêts à lutter pour leur revendication légitime. A cet effet, une vaste campagne d'information sera menée dès la semaine prochaine sur tous les chantiers de Suisse.
Unia exige également 150 francs pour les professions des arts et métiers. Le besoin de rattrapage est particulièrement élevé dans ce secteur où, malgré la bonne conjoncture, le patronat de plusieurs branches a gelé les salaires l'année dernière. C'est ainsi que les employeurs de la branche des installations électriques et de télécommunication, des toitures et façades, de la menuiserie et de la technique du bâtiment a refusé d'accorder une hausse générale des salaires. En outre, des négociations portant sur une nouvelle convention collective de travail sont imminentes dans diverses branches des arts et métiers – second œuvre romand, menuiserie et construction en bois. Outre le salaire, l'accent y sera mis sur la retraite anticipée.

Secteur des services: +3 % dans le commerce de détail
Les chiffres d'affaires du commerce de détail poursuivent leur progression à un niveau élevé. Migros et Coop affichent des résultats record. Unia exige par conséquent dans le commerce de détail, notamment chez les deux géants, 140 francs de hausse pour tout le monde. Ce montant correspond à la compensation du renchérissement à hauteur de 1 %, à une participation aux coûts des caisses-maladie, ainsi qu'à une amélioration d'env. 1 % du pouvoir d'achat. En outre, il faudrait prévoir dans la grande distribution une amélioration supplémentaire des salaires au profit du personnel qualifié ou possédant une longue expérience professionnelle.
Unia exige de même 140 francs à titre général pour les chauffeurs dans le secteur des transports routiers. En outre, il faudrait prévoir une compensation salariale de l'ordre de 4,5% au titre de l'augmentation du temps de travail de deux heures (dorénavant: 48 heures par semaine). Les exigences d'Unia pour les autres professions du secteur des services oscillent entre 2 et 3%.

Industrie: fin des vaches maigres
Les exportations ont repris des couleurs. Le nombre d'employeurs recourant à la réduction de l'horaire de travail reflue rapidement. Beaucoup d'entreprises de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux ont obtenu de bons résultats au premier semestre. Celles actives dans la technique médicale, dans l'industrie chimique ou pharmaceutique se portent à merveille. Or ces deux dernières années, les entreprises industrielles n'ont accordé que de maigres augmentations, voire ont refusé toute adaptation des salaires au renchérissement, en invoquant la mauvaise conjoncture. D'où un important besoin de rattrapage. A l'heure de la reprise conjoncturelle, les travailleuses et travailleurs et les employeurs n'ont pas à lésiner sur les augmentations. Le syndicat Unia exigera pour les entreprises industrielles entre 2 et 3% de hausse salariale et l'affectation de moyens supplémentaires à la réalisation de l'égalité salariale au profit des femmes. En outre, dans les entreprises non soumises à des salaires minimaux, le risque de recours ciblé à du personnel temporaire pour faire pression sur les salaires est bien réel. Unia poursuivra par conséquent son engagement visant à la fixation de salaires minimaux obligatoires.